

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 02.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 31.01.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

• 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: MZ/NH3/CN
- Code du produit: 150130

• Description: Solution d'ajustement de la force ionique ISE

• 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Catégorie du produit: PC21 Substances chimiques de laboratoire
- Catégorie du procédé: PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- Emploi de la substance / de la préparation: Solution de conditionnement des échantillons

• 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

• Producteur/fournisseur:

Xylem Analytics Germany GmbH
Dr.-Karl-Slevogt-Str. 1
82362 Weilheim
Germany

Kontakt: SI Analytics, Mainz
Tel. +49.(0)6131.66.5111

• Service chargé des renseignements: E-Mail: msds.si@xyleminc.com

• 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Chemtrec: (USA & Canada) 800-424-9300 (International) 001 703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

• 2.1 Classification de la substance ou du mélange

• Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

• 2.2 Éléments d'étiquetage

• 2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

• Pictogrammes de danger: GHS05

• Mention d'avertissement: Danger

• Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydroxyde de sodium

• Mentions de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

• Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

• 2.3 Autres dangers Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 02.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: MZ/NH3/CN

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• 3.2 Mélange

• Description:

Mélange, composé des substances indiquées ci-après:

Eau, hydroxyde de sodium

• Composants dangereux:

CAS: 1310-73-2	Hydroxyde de sodium	 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	20-50%
EINECS: 215-185-5			
Numéro index: 011-002-00-6			

• Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• 4.1 Description des premiers secours

• Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

• Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

• Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

• Après ingestion:

Faire boire de l'eau aussitôt (2 verres à eau au maximum).

Ne pas provoquer de vomissements (danger de perforation).

Pas de tentatives de neutralisation.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

• 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

• 5.1 Moyens d'extinction

• Moyens d'extinction appropriés:

Le produit est incombustible. Choisir l'agent d'extinction en fonction de l'environnement.

• 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 5.3 Conseils aux pompiers

• Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection personnelle (voir chapitre 8).

• 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

• 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Laver les résidus à l'eau.

• 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 02.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: MZ/NH3/CN

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Porter un équipement de protection personnelle (voir chapitre 8).
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage:
Stocker dans des récipients à fermeture étanche à des températures de 15 °C à 25 °C.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

• 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 Hydroxyde de sodium

VME Valeur à long terme: 2 mg/m³

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection respiratoire:
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre combiné B-P2
- Protection des mains: Gants de protection
- Matériau des gants Caoutchouc nitrile
- Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques
- Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

• Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore

- valeur du pH à 20 °C: > 12

• Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C

- Point d'éclair Non applicable.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 02.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: MZ/NH3/CN

(suite de la page 3)

• Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
• Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
• Densité à 20 °C:	1,33 g/cm³
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
• Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
• 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réaction exothermique aux acides.
Réagit aux métaux non précieux en formant de l'hydrogène.
Réactions avec phosphatides d'ammonium s'accompagnant de dégagement d'ammoniac.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Acides

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
1310-73-2 Hydroxyde de sodium		
Oral	LD50	2000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque des lésions oculaires graves.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Indications toxicologiques complémentaires:
En cas d'ingestion, forte brûlure de la cavité buccale et de la gorge ainsi que danger de perforation de l'œsophage et de l'estomac.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 02.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: MZ/NH3/CN

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

• 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Autres indications écologiques:

• Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Effet nocif possible par modification du pH.

• 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Non applicable.

• 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

• 13.1 Méthodes de traitement des déchets

• Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit être éliminé dans le respect des réglementations locales. Il est recommandé de contacter le service administratif compétent ou une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

• Emballages non nettoyés:

• Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

• Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

• 14.1 Numéro ONU

• ADR/RID, IMDG, IATA

UN1824

• 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

• ADR/RID

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

• IMDG, IATA

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

• 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

• ADR/RID, IMDG, IATA



• Classe

8 Matières corrosives.

• Étiquette

8

• 14.4 Groupe d'emballage

• ADR/RID, IMDG, IATA

II

• 14.5 Dangers pour l'environnement:

• Marine Pollutant:

Non

• 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

• No EMS:

Attention: Matières corrosives.

F-A,S-B

• Segregation groups

Alkalis

(suite page 6)

— FR —

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 02.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: MZ/NH3/CN

(suite de la page 5)

• Stowage Category	A
• Segregation Code	SG35 Stow "separated from" acids.
• 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
• ADR/RID	1 L
• Quantités limitées (LQ)	Code: E2
• Quantités exceptées (EQ)	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
• Catégorie de transport	2
• Code de restriction en tunnels	E
• "Règlement type" de l'ONU:	UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Phrases importantes
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1